



Pbm de tva et tva intracommunautaire

Par **dede4240**, le **18/06/2009** à **17:03**

Bonjour a tous, j'ai monté une entreprise individuelle en avril 2008. je conçois des produits que je fais fabriquer en republique tcheque et pologne. j'ai deja rendu un premier bilan en mai 2009 mais les revenus pour l'annee passée sont negligiables (aux alentours de 1000€ pour l'année) selon les conseils de la personne au impots, et pour simplifier les choses, je suis non assujetti a la tva art 293b du cgi depuis cette annee (mai 2009) les produits que j'achete, je les revends principalement en France en H.T a des magasins qui a leur tour le revendent a des clients en TTC... jusqu'ici tout va bien... j'ai un numero de tva intracommunautaire que l'on m'a donné qd j ai ouvert la boîte en avril 08 que je donne a mes fournisseurs quand j'achete du materiel... ainsi, il me facture hors taxe.. puis a mon tour je revends hors taxe au shop.. n'est ce la bonne façon fonctionner? car j'ai lu sur un forum qu'il fallait peut etre que j'achete ttc et que je revende hors taxe mais je ne suis pas sur d'avoir bien compris... auquel cas, si je devais acheter mes produits 20% plus cher, je ne ferais quasiment plus de benefice et je travaillerais presque pour du vent... - je vais egalement commencer a revendre a l'etranger (pologne angleterre etats unis...) comment dois je fonctionner par rapport aux shops de ces pays?? - je vais egalement commencer a me fournir en chine c'est hors de la zone europeenne donc il y a pas mal de chose qui doivent changer je pense... au niveau des achats comment ca se passe?? - aupres de qui est ce que je peux me renseigner sur paris pour ce genre de questions sans que ca me coute 3000€ car je n'ai pas les moyens de prendre un expert comptable a l'annee... - si j'etais assujetti a la tva je devrais acheter HT et revendre TTC aux magasins?? ou revendre HT? je vous avoue que je suis un peu paumé avec ces histoires de TVA et que je n'ai pas envie de faire n'importe quoi... merci pour votre aide ...